



Appel à projets socio-culturels pour la programmation 2026 du Parc national des Calanques

Contexte :

Dans le cadre de sa politique socio-culturelle, le Parc national des Calanques lance un appel à projets **pour accompagner les temps forts de sa programmation 2026.**

La thématique ciblée pour 2026 est « **Récits des calanques** », pour approcher notamment les notions de ressources (terrestres, marines mais aussi immatérielles du territoire) et d'héritage, de transmission.

Cette initiative répond au volet culturel et d'accessibilité du territoire, inscrits dans la charte de l'établissement.

Ce dispositif est ouvert à **toutes les disciplines** artistiques des arts visuels et des arts vivants ; et à destination de **tous les publics** du territoire du Parc national.

Seuls les artistes, les équipes artistiques justifiant d'une structuration juridique au moment de leur inscription et/ou ayant recours à une personne morale pour soutenir leur activité pourront candidater.

Les artistes ou les équipes artistiques ayant bénéficié de ce dispositif en 2025 ne seront pas éligibles pour cette année 2026.

Objectifs :

- **Offrir des expériences variées aux publics du territoire dans la programmation du Parc national ; pour pouvoir s'adresser à tous ; être le plus inclusif possible**
- **Donner une dimension artistique à l'interprétation du territoire du Parc national des Calanques et de ses patrimoines naturels et culturels ; faire vivre les interrelations entre Vivants (<https://www.calanques-parcnational.fr/fr/schema-dinterpretation-des-patrimoines>)**
- **Interpeller les visiteurs et habitants sur la vulnérabilité de ce territoire face aux changement globaux ; questionner nos pratiques et ouvrir de nouvelles perspectives ;**
- **Soutenir l'émergence et la création artistique ;**

Attendus :

Dans le cadre de la thématique « **Récits des calanques** », les projets proposés devront donc s'inscrire, éclairer, élargir, le récit suivant :

Longtemps, les Hommes ont vécu AVEC les calanques. On y cueillait ce que la saison offrait, on y cultivait sans l'épuiser, on y élevait en accompagnant les cycles, on en extrayait la pierre avec mesure, on y pêchait en connaissant les fonds et les vents. Chacune de ces pratiques a laissé une trace encore visible aujourd'hui, inscrite dans les paysages, les usages et les mémoires. Cette manière d'habiter le

monde, d'ajuster les gestes humains aux ressources disponibles, de transmettre un savoir patient fait d'observations, de limites et de respect peut être source d'inspiration pour notre futur commun.

Puis, les Hommes oublieront ces enseignements, ces liens aux Vivants et ils consommèrent, exploiteront le territoire, parfois à outrance (surexploitation des ressources, surtourisme, pollutions industrielles...).

Aujourd'hui, ce même territoire continue de nourrir, mais autrement. Il offre des espaces de ressourcement, de silence et de lenteur, devenus précieux dans un monde pressé. Il abrite une biodiversité fragile, des équilibres écologiques invisibles mais essentiels, des services écosystémiques qui soutiennent la vie humaine.

Lire les récits des Calanques, c'est en faire un outil d'inspiration pour repenser nos modes de gestion. Que voulons-nous transmettre ? Des ressources intactes, certes, mais aussi des savoir-faire, des paysages habités et vécus, des pratiques sobres. Cela implique des choix, des actions : classer certains espaces en zones de protection forte (ZPF), soutenir une pêche artisanale et de petits métiers respectueux des cycles marins, organiser les usages par des zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) afin de préserver les fonds et les herbiers... Ces actions ne figent pas le territoire : elles l'accompagnent, comme autrefois le berger accompagnait son troupeau.

Ainsi, ces récits deviennent une philosophie territoriale, reliant le passé au futur, le matériel à l'immatériel, l'usage à la préservation. Ils nous rappellent que gérer un territoire, ce n'est pas seulement en tirer profit, mais apprendre à en prendre soin — pour que ceux qui viendront puissent, à leur tour, y lire une histoire encore vivante.

Le candidat doit donc proposer un projet en lien avec cette thématique afin de :

- **Valoriser les ressources passées, présentes ou futures de ce territoire (terrestres, marines ou immatérielles)**
- **Révéler les vestiges, traces et histoires passées pour évoquer leurs possibles impacts sur les ressources du territoire**
- **S'inspirer de pratiques, techniques ancestrales pour améliorer, accompagner la résilience du territoire notamment vis-à-vis du changement climatique**
- **Révéler aussi la richesse du territoire en termes de bien-être, ressourcement et de nouvel équilibre avec tous les Vivants**
- **Toucher des publics les plus larges possibles et/ou éloignés de ces thématiques**

Il est attendu des candidats :

- **Un propos clair** : le projet devra présenter une ligne artistique ou de mise en œuvre claire et de qualité, précisant les matériaux et la démarche artistique proposée si besoin
- **Le respect des valeurs du Parc national**
- **Le respect de la réglementation en cœur de Parc national** (prises de vue, drones, prélèvement de matériaux, introduction de matériaux...)

Temporalité du projet :

Les projets proposés doivent s'inscrire sur un ou plusieurs temps forts de la programmation 2026 du Parc national à savoir :

- **Inauguration de la Maison du Parc** national des Calanques à la Ciotat, ancienne ferme agricole encore entourée de cultures d'oliviers est pour l'instant envisagée en juin 2026 (sous réserve de l'avancée des travaux de réhabilitation du bâtiment). Une journée festive sera programmée avec des animations, festivités, proposées pour le grand public.
- **Inauguration de la réhabilitation du sémaphore de Callelongue** à l'été ou à l'automne 2026
- **L'Automne des Calanques** regroupe chaque année une soixantaine d'évènements très différents (conférences, projections, balades commentées, expositions, animations...), du 20 septembre jusqu'à début novembre 2026. Les évènements sont concentrés sur les mercredi et weekends hors vacances scolaires, ou tous les jours en vacances scolaires.

Nature et montant de l'aide :

Le Parc national des Calanques débloque une enveloppe de 10 000 € pour cet appel à projet. Cette somme sera partagée entre 3 à 4 lauréats retenus ; en fonction des projets, de leur envergure et de leur budget global.

L'artiste peut réunir à son initiative d'autres soutiens publics et/ou privés, qu'il lui revient de mentionner dans son document de candidature. Le Parc national s'engage à soutenir l'artiste pour ses demandes de co-financement, notamment auprès de la DRAC, ou des collectivités.

Modalités de candidature :

Le dossier de candidature est à envoyer au plus tard le **27 février 2026 à midi**, par email à l'adresse de la chargée de projets socio-culturels : magali.veyrat@calanques-parcnational.fr

Il peut être porté par un individuel ou par une structure qui le représente. Si une structure souhaite proposer plusieurs candidats, elle doit faire plusieurs dossiers.

La candidature comprendra :

1. **Une courte note d'intention** (3 pages maximum)
2. **Une présentation synthétique du candidat et de son parcours** permettant de préciser ses références (avec des éléments visuels), ses projets déjà menés, ses expériences pédagogiques et ses projets réalisés dans l'espace public. Le cas échéant, si la candidature est portée par une structure, une présentation de celle-ci sera intégrée.
3. **Un budget prévisionnel** du projet.
4. Si des demandes techniques spécifiques sont à prévoir, **le candidat devra les mentionner très clairement** (prêt de matériel par exemple).

Modalités de sélection :

- Remise des dossiers de candidature au plus tard le 27 février 2026
- Pré-sélection sur dossier de candidature de six candidats par les services du Parc national (fin février)

Les projets seront sélectionnés sur la pertinence de leur propos (en lien avec le thème annoncé) et leur inscription dans le territoire d'accueil (création partagée avec les habitants, propositions de médiation culturelle, temps de rencontre avec le public, etc.).

Le comité de sélection portera une attention particulière aux projets :

- Associant les habitant·e·s dans la démarche et/ou des publics prioritaires ;
 - Utilisant des ressources locales et/ou bio-sourcées, ou de réemploi
 - Valorisant les patrimoines naturels et culturels, matériels ou immatériels du Parc national et mettant en avant les interrelations existantes entre eux
 - Favorisant la compréhension de la vulnérabilité face aux changements globaux, ouvrant des perspectives de nouveaux équilibres
- Réponses aux candidats présélectionnés et convocation à un jury de sélection (fin février)
 - Auditions des candidats présélectionnés pour la sélection finale par un jury constitué de la direction du Parc national des Calanques, de la chargée de mission projets socio-culturels, du chargé de mission évènementiel et de deux membres du conseil scientifique ou du conseil économique social et culturel (1^{ère} quinzaine de mars).

Le résultat de sélection sera communiqué au plus tard le 20 mars 2026.